

NEGOCIATIONS EN COURS Point d'information de la CFE-CGC

Mars 2016

Accords collectifs ATOS / BULL pour la CFE-CGC c'est NON!

Une harmonisation sociale doit avoir pour ambition de tirer les avantages sociaux vers le haut.

Si la Direction s'est contentée comme elle l'affirme sur ZEN d'un "référent commun le plus homogène possible" et d'un accord qui, selon elle, est celui auquel "aspirent les salariés" force est de constater qu'en l'état les objectifs ne sont pas atteints.

La Direction a finalement décidé de proposer plusieurs accords à la signature dans chaque entreprise.

A l'issue des négociations, la CFE-CGC considère que l'intérêt de chaque salarié n'est pas préservé.

Rappelons qu'il s'agit à ce jour de **4 accords** (organisation et durée du travail, périodes sur les congés payés, temps déplacement professionnel, travail atypique), sur 6 périmètres différents (UES Bull, Consulting, UES Intégration, Infogérance, Management France, International) et qu'il faut nécessairement tenir compte des accords déjà existants par entreprise.

Pour la CFE-CGC se positionner globalement est aujourd'hui une nécessité mais ne pas tenir compte des avantages existants dans chaque entité serait une erreur sociale.

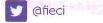
Fidèle à sa tradition démocratique, la CFE-CGC a consulté ses élus et ses adhérents, c'est donc en responsabilité qu'elle a pris la décision d'une non signature, et ce, dans l'intérêt global.

La Direction ayant annoncé dernièrement qu'elle demeurait "toutefois à l'écoute et à la disposition des Organisations Syndicales ..." la CFE-CGC reste mobilisée pour continuer à avancer sur ces sujets et reste dans le même temps à l'écoute des salariés qui souhaiteraient apporter leur contribution à l'édifice.









atos.cfe.cgc@gmail.com







Les convictions de la CFE-CGC sur chaque accord

Notre position concernant l'alignement de la période des congés sur l'année calendaire est clairement favorable, cependant il doit couvrir l'ensemble des sociétés du Groupe et l'incertitude d'un possible retour à la période légale sur le périmètre BULL empêche temporairement la CFE-CGC de suivre cette voie.

Les horaires atypiques sont manifestement déséquilibrés, dégradation des conditions de travail, flexibilité des plannings et limitation des compensations imposent un refus catégorique.

Pour les temps de déplacements il y a une véritable avancée chez Atos Consulting mais ce n'est pas une amélioration dans d'autres entités. Et si par ailleurs la CFE-CGC a obtenu le retrait de la mention du lieu de travail habituel chez LE CLIENT, la contrepartie des surtemps de déplacement proposée à la signature par la Direction laisse un goût amer d'inachevé.

Quant à l'accord global sur le temps de travail, la perte générale des jours de RTT qui est encore plus criante chez Intégration, impose une juste compensation. La Direction a proposé de compenser une partie des JRTT perdus sur une période de 5 ans. Pour la CFE-CGC c'est insuffisant dans un accord qui reste malgré tout complexe avec pas moins de 7 forfaits RTT et des spécificités si le salarié dépend de la convention collective Syntec ou Métallurgie.

De même, la création d'un CET chez BULL & AMESYS jusqu'alors inexistant est une avancée mais qui ne parvient pas à compenser un bilan globalement insuffisant.

Bonnes nouvelles pour les cyclistes!

A la dernière réunion des Délégués du Personnel d'Atos Intégration de Bezons, la CFE-CGC a rappelé à la Direction la mise en place effective des dispositions relatives à la loi L3261-3 qui prévoit une compensation financière aux salariés du privé venant à vélo au travail. Le décret de loi venant de sortir (le 15 février dernier) avec 0,25 euros par km parcouru.

La Direction nous a assuré qu'elle était en cours de préparation de la procédure pour les salariés qui déclareront ce nouveau mode de déplacement Domicile/Travail.

Rapprochez-vous de vos représentants CFE-CGC pour suivre la mise en place de cette mesure. Les réunions des délégués du personnel sont l'occasion pour la CFE-CGC de faire valoir vos droits aussi n'hésitez pas à nous contacter!

L'audience de la CFE-CGC progresse...

Les élections professionnelles se suivent et se ressemblent. Après le bon résultat d'Atos Consulting où notre syndicat est arrivé en tête avec 76%, Atos International a confirmé notre réussite avec plus de 82% des suffrages, Atos A2B a montré à nouveau notre progression avec plus de 87%. Notre syndicat est incontournable au sein du groupe car il est présent dans toutes les sociétés.

La CFE-CGC est aujourd'hui le 3ème syndicat au niveau groupe Atos et demain...